

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1035 07/10/1939

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 octobre 1939

Numéro JO
n° 515 du 31/10/1939

Date du numéro
31 octobre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Jourdain, administrateur en chef des colonies, licencié en droit, est chargé, par intérim, des fonctions de président du tribunal supérieur d'appel de Djibouti. M. Jourdain percevra, à ce titre, les allocations prévues à l'article 9 du décret du 2 mars 1910.